

Ville de Saint-Gabriel

M.R.C. de D'Autray

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Gabriel, tenue le 2^e jour du mois de octobre 2018 à 20h à la salle du conseil, située au 45 de la rue Beausoleil, à Ville de Saint-Gabriel.

Sont présents : Monsieur Gaétan Gravel, maire
 Monsieur Réjean Riel, conseiller № 1
 Madame Patricia Poulin, conseillère № 2
 Madame Sylvie St-Georges, conseillère № 4
 Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller № 5
 Monsieur Stephen Subranni, conseiller № 6

Est aussi présent(s) : Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier
 Monsieur Simon Gariépy, directeur des travaux publics

Absence motivée : Monsieur Yves Morin, conseiller № 3

Public : 5 personnes représentant le public

Un moment de recueillement est suggéré par monsieur le Maire.

279-10-2018 1. Ouverture de la séance

Le maire, Gaétan Gravel, agit à titre de président d'assemblée et Michel St-Laurent, à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Christian Paquin-Coutu

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu :

QUE la séance ordinaire du conseil du 2 octobre 2018, soit ouverte à 20 h.

Adoptée à l'unanimité

280-10-2018 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Patricia Poulin

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de cette rencontre du 2 octobre 2018 soit et est adopté tel que présenté, en retranchant les points 4.1 et 12.1 qui seront présentés à la prochaine séance et en ajoutant au VARIA, le point suivant :

- ✓ **13.1 Demande d'aide financière – Marché de Noël**

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

281-10-2018 3.1 Séance ordinaire du 10 septembre 2018

Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Stephen Subranni
Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 soit et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

~~4.1 Adoption du calendrier 2019 des séances du conseil municipal:~~ REPORTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE

282-10-2018 4.2 CSCB – Sixième versement – Quote-part 2018

ATTENDU l'adoption du budget prévisionnel 2018 de la Régie Inter municipale du CSCB par la résolution 322-10-2017.

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Patricia Poulin
Et résolu :

QUE la trésorière soit et est par la présente autorisée à procéder au sixième versement de la quote-part 2018 de la Régie Inter municipale du CSCB, représentant un montant de 15 000\$.

Adoptée à l'unanimité

5. CORRESPONDANCE

DÉPÔT => 5.1 Dépôt de la correspondance au 30 septembre 2018

Le greffier dépose le bordereau des correspondances reçues au 30 septembre 2018, sous la cote « Bordereau No. 10-2018 ».

6. FINANCES

DÉPÔT => 6.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2018

Le greffier dépose l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2018.

283-10-2018 6.2 Comptes à payer au 30 septembre 2018

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Réjean Riel
Et résolu :

QUE les comptes à payer au 30 septembre 2018, des chèques numéros 2234 à 2273 totalisant 143 780.65\$ soient et sont adoptés ;

QUE les comptes à payer pour les dépenses incompressibles au 29 septembre 2018, des chèques numéros 2208 à 2233 incluant les prélèvements mensuels des numéros 3622 à 3649 totalisant 308 772.05\$ soient et sont adoptés ;

QUE le maire, Gaétan Gravel, et la trésorière, Mireille Bibeau, soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

284-10-2018 7.1 Pont payant – Hockey mineur Atome

**Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Christian Paquin-Coutu
Et résolu :**

QUE les membres de ce conseil autorisent « Hockey mineur / équipe des Archers Atome » à tenir un pont payant à deux endroits, soit sur la rue Dequoy (entre la rue St-Gabriel et la rue Beausoleil) et sur la rue Alfred (entre la rue Beauvilliers et la rue Pascal).

QUE cette activité doit se tenir le samedi 6 octobre 2018 entre 12h30 et 17h00.

QUE copie de la présente soit transmise à la Sûreté du Québec et aux responsables des services incendie et ambulancier.

Adoptée à l'unanimité

285-10-2018 7.2 Lave-O-Thon – Cadets de la Marine

ATTENDU QUE La Ligue navale du Canada, succursale Berthier et St-Gabriel des Cadets de la Marine a tenu un lave-o-thon sur le terrain vacant au coin des rues Maskinongé et St-Jean, le 22 septembre 2018, de 9h00 à 16h00.

ATTENDU QUE leur demande nous est parvenue après la dernière séance du conseil.

ATTENDU QU'ils nous ont assuré avoir reçu toutes les approbations nécessaires des services d'urgence, notamment pour l'utilisation de la borne fontaine et posséder toutes les assurances nécessaires au bon fonctionnement de cette activité de financement.

**Il est proposé par Christian Paquin-Coutu
Appuyé par Réjean Riel
Et résolu :**

QUE les membres de ce conseil autorisent rétroactivement «*La Ligue navale du Canada*», succursale Berthier et St-Gabriel des Cadets de la Marine à tenir un lave-o-thon sur le terrain vacant au coin des rues Maskinongé et St-Jean, le 22 septembre 2018, entre 9h00 et 16h00.

Adoptée à l'unanimité

8. VOIRIE – TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

286-10-2018 9.1 Compteurs d'eau

ATTENDU QUE le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire a émis certaines exigences en lien avec le rapport annuel de l'usage de l'eau.

**Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :**

QUE les membres de ce conseil acceptent que la Ville de Saint-Gabriel achète, installe et effectue le suivi de compteurs d'eau afin de répondre aux exigences émises par le MAMOT en lien avec le rapport annuel de l'usage de l'eau.

QUE les montants nécessaires à la réalisation desdits travaux soient puisés à même le prochain programme TECQ.

Adoptée à l'unanimité

10. SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE

287-10-2018 10.1 Appui financier – Travailleur de rue

**Il est proposé par Christian Paquin-Coutu
Appuyé par Patricia Poulin
Et résolu :**

QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à verser la somme de **24 750\$** représentant l'appui financier au projet «*Travailleur de rue*».

Adoptée à l'unanimité

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

288-10-2018 11.1 Adoption du rapport de l'urbaniste au 30 septembre 2018

**Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Stephen Subranni
Et résolu :**

QUE les membres de ce conseil acceptent le rapport de l'inspecteur en urbanisme, incluant l'émission des permis et demandes diverses, de même que le rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme, pour la période couvrant les rencontres de ce comité jusqu'au 30 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

12. SPORTS ET LOISIRS – CULTURE ET TOURISME

~~12.1 Fermeture de rues – course thématique Noël de Cible Famille Brandon~~: REPORTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE

289-10-2018 12.2 Fête de Noël

ATTENDU QUE la directrice des loisirs prévoit une dépense d'environ **2250\$** pour l'animation de la fête de Noël 2018 ainsi que l'illumination du sapin.

Il est proposé par Patricia Poulin

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu :

QUE les membres du conseil municipal autorisent la tenue de l'évènement.

QUE les frais reliés à la tenue de cet événement soient absorbés à parts égales de **750\$** pour la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon et la Ville de Saint-Gabriel.

Adoptée à l'unanimité

290-10-2018 12.3 Commandite – Club de course Bermon

ATTENDU la réception d'une demande de l'École Secondaire Bermon nous sollicitant pour une contribution financière de **3000 \$** afin d'aider à la réalisation du projet « *Club de course Bermon* » lequel s'inscrit en lien direct avec les objectifs de la politique familiale de la Ville.

Il est proposé par Christian Paquin-Coutu

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu :

QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à effectuer un versement de **3000 \$** à titre de commandite.

Adoptée à l'unanimité

291-10-2018 12.4 Réseau Biblio – Inscription à la rencontre d'automne 2018

ATTENDU la tenue le 20 octobre prochain à Trois-Rivières, d'une journée d'ateliers d'information et de formation utiles au personnel et représentants de la bibliothèque.

Il est proposé par Patricia Poulin

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu :

QUE les frais d'inscription et de représentation à la rencontre d'automne 2018 du Réseau Biblio, soient déboursés par la Ville de Saint-Gabriel ou remboursés, le cas échéant, aux participants suivants, sur présentation de pièces justificatives :

- ✓ Réjean Riel, représentant de la Ville sur le comité;
- ✓ Noëlla Ganley, responsable de la bibliothèque;
- ✓ Lise Piquette, bénévole.

Adoptée à l'unanimité

292-10-2018 12.5 Réseau Biblio – Réinscription annuelle des membres

Il est proposé par Christian Paquin-Coutu

Appuyé par Patricia Poulin

Et résolu :

QUE les deux conseillers suivants soient et sont reconduits dans leur fonction respective de représentants officiels de la Ville de Saint-Gabriel.

- ✓ Réjean Riel, Conseiller au district no. 1, est nommé **représentant officiel** de la Ville de Saint-Gabriel
- ✓ Sylvie St-Georges, Conseillère au district no. 4, agira à titre de **substitut** de Monsieur Riel.

QUE monsieur Réjean Riel agisse à titre de répondant de la bibliothèque « *Au Fil des Pages* » auprès du CRSBP-CQLM.

Adoptée à l'unanimité

293-10-2018 12.6 Remboursement 35% – Club de soccer St-Gabriel

Il est proposé par Patricia Poulin

Appuyé par Réjean Riel

Et résolu :

QUE la trésorière soit et est par la présente autorisée à émettre un chèque de **327,25 \$**, fait à l'ordre de Club de soccer Saint-Gabriel, représentant une ristourne de 35 % des frais d'inscription pour neuf (09) jeunes demeurant à Ville de Saint-Gabriel et inscrits aux activités de l'association pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité

294-10-2018 12.7 Remboursement 35% – Pulsion Santé Gestion

Il est proposé par Réjean Riel

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu :

QUE la trésorière soit et est par la présente autorisée à émettre un chèque de **129,98 \$**, fait à l'ordre de Pulsion Santé Gestion, représentant une ristourne de 35 % des frais d'inscription pour une jeune demeurant à Ville de Saint-Gabriel et inscrite aux activités de l'association pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité

295-10-2018 12.8 Demande d'aide financière – Hockey Junior AAA Les Prédateurs (saison 2018-2019)

ATTENDU l'importance pour la rentabilité du centre sportif de conserver une équipe de hockey de niveau Junior AAA à Saint-Gabriel.

Il est proposé par Patricia Poulin

Appuyé par Christian Paquin-Coutu

Et résolu :

QUE les membres de ce conseil acceptent de supporter financièrement l'équipe de hockey « *Les Prédateurs* » en contribuant pour une somme de **7 500 \$** au paiement d'une partie de

la location de glace pour la saison 2018-2019, après présentation du budget et des états financiers de l'organisation.

296-10-2018 12.9 Demande d'aide financière – Hockey Sénior Les Loups (saison 2018-2019)

ATTENDU l'importance pour la rentabilité du centre sportif de conserver une équipe de hockey de niveau Sénior à Saint-Gabriel.

**Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu :**

QUE les membres de ce conseil acceptent de supporter financièrement l'équipe de hockey « *Les Loups* » en contribuant pour une somme maximale de **5 000 \$** au paiement d'une partie de la location de glace pour la saison 2018-2019, après présentation du budget et des états financiers de l'organisation.

13. VARIA

297-10-2018 13.1 Demande d'aide financière – Marché de Noël

ATTENDU la réception d'une demande du Comité du Marché de Noël Brandon nous sollicitant pour une contribution financière de 500 \$ afin d'aider à la réalisation du projet.

**Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Stephen Subranni
Et résolu :**

QUE les membres de ce conseil acceptent de supporter financièrement le Marché de Noël Brandon en contribuant pour une somme de **250 \$**.

14. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres du conseil présents font rapport de leurs activités.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

298-10-2018 16. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2018

**Il est proposé par Réjean Riel
Appuyé par Patricia Poulin
Et résolu :**

QUE la séance ordinaire de ce 2 octobre 2018 soit levée à 20h45.

Adoptée à l'unanimité

Gaétan Gravel
Maire

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Approbation par le maire des règlements et des résolutions selon l'article 53 de la loi sur les cités et villes

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal, en apposant ma signature au bas du présent document ce 3e jour du mois de octobre 2018.

Gaétan Gravel, Maire